



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 juillet 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 juillet 2004

**Création d'un emploi occasionnel dans le cadre de la 'journée sans
voiture'**

[\[Annexe\]](#)

Président :

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole
GRAVAT, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU,
M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme
Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme
Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme
Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

*Adjoint*s :

M. Guillaume JUIN

Direction Ressources Humaines**Création d'un emploi occasionnel dans le cadre de la 'journée sans voiture'**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort participe chaque année à la manifestation nationale "journée sans voiture", qui se déroulera le 22 septembre prochain.

Afin d'organiser dans de bonnes conditions cette manifestation à laquelle un grand nombre de services municipaux apportent leur contribution, il est nécessaire de créer un emploi occasionnel de chargé de communication (sensibilisation du public, commission avec les participants et les partenaires, suivi des actions mises en place...).

Cet emploi, créé sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, sera rémunéré sur la base d'un des échelons de la grille des rédacteurs territoriaux en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle du candidat.

Le contrat sera conclu pour une durée de trois mois.

Le recrutement sera effectif dès lors que les différents acteurs de cette action (commerçants, conseil de quartier) s'accorderont sur la tenue de cette manifestation.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2004.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création du poste ci-dessus désigné.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)